

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20252909-06 Du 29 septembre 2025 Médiathèque Marie Margerite Chassagnol Rebouvellement postes informatiques Demande de subvention
---	---	---

Nombre de membres				Date de la convocation	22.09.2025
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	22.09.2025
En exercice	14				
Qui ont pris part à la délibération	12	Pouvoir	1		

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois de septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L – PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (12)

Absents : SIBAUD-BUSSAC L – MAURICE M (2)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

Médiathèque Marie Margerite Chassagnol Rebouvellement postes informatiques Demande de subvention

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le matériel informatique de la médiathèque est obsolète et ne permet plus les mises à jour des logiciels de prêts. Il convient donc de renouveler le parc par l'achat de 2 nouveaux postes.

Montant estimatif de l'investissement : 1 621.50 € HT – 1945.80 € TTC.

Cet investissement peut bénéficier de **subvention** du Département de la Loire dans le cadre de l'action **Développement des bibliothèques**, jusqu'à hauteur de 80 % de la dépense engagée.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Autorise** le renouvellement du parc informatique de la médiathèque Marie Marguerite CHASSAGNOL pour 1 945.80 € TTC ;
- **Sollicite** l'octroi d'une subvention auprès du Département de la Loire dans le cadre de son action Développement des bibliothèques ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 20 octobre 2025.

 Hervé BÉAL, Maire	Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance
--	---